

Lac de Gaube par Pont d'Espagne



Randonnée n°107277

Une randonnée proposée par MCTOUL

Ce joli lac de moyenne montagne (1731m) sur le GR®10, facile d'accès, est surplombé par des sommets à plus de 2500m. Il permet une agréable randonnée de quelques heures. Son accès est également possible l'hiver, sous la neige, à pied ou en raquettes à neige. La longue traversée de la magnifique forêt le long du Gave du Gaube, sur le flanc de la côte de Gaube, rend encore plus belle la découverte des montagnes à l'arrivée sur le premier lac des Huats et la face Nord du Vignemale à destination.

| | | | |
|---------------------------|--------|---------------------------------|--|
| Durée : | 3h | Difficulté : | Moyenne |
| Distance : | 5.46km | Retour point de départ : | Oui |
| Dénivelé positif : | 299m | Activité : | En raquettes à neige |
| Dénivelé négatif : | 299m | Régions : | Pyrénées, Massif du Vignemale, Lavedan, Vallée du Marcadau |
| Point haut : | 1738m | Commune : | Cauterets (65110) |
| Point bas : | 1467m | | |

Description

Garer sa voiture au parking du plateau des Pountas (1459m) tout près du Pont d'Espagne. On est en plein cœur du Parc National des Pyrénées, les voitures ne montent donc pas plus haut depuis la fin des années 1990.

(D) La randonnée débute après le passage, sous ou en contournant le bâtiment du télécabine du Pountas.

Prendre le sentier à droite de la route puis suivre la signalétique du sentier des passerelles. A la passerelle principale jetée au-dessus du vide du gave de Gaube, on peut admirer le magnifique "Pont d'Espagne" en pierre, enjambant lui aussi le même gave.

Le sentier court ensuite à flanc de rocher quelques dizaines de mètres pour atteindre l'esplanade devant l'hôtellerie. C'est là que le sentier rejoint le

GR®51 en provenance de la cascade de Lutour et de Cauterets.

Traverser ensuite le Pont d'Espagne et prendre la route qui redescend vers le parking.

(1) Sur la droite on trouve très vite une signalétique par pancartes indiquant le lac de Gaube, doublé du balisage traditionnel des GR® en rouge et blanc.

Le GR®10 grimpe ensuite à travers la forêt de pins et sapins sur la rive droite du gave, sur un dénivelé de 200m et traverse plusieurs torrents qui se jettent dans le gave.

(2) En sortie de forêt, à 1666m, on peut quitter le GR®10 et faire un petit crochet pour atteindre un large et long plateau ou s'étale le petit lac des Huats.

Le sentier contourne ce petit lac et les zones marécageuses sur les courbes de niveau 1670/1690m.

Peu avant l'arrivée sur le lac de Gaube, le sentier reprend une courte ascension pour rejoindre le GR®10.

(3) Environ 1 heure après le départ, on sort du bois et peu après on atteint les rives du lac à 1731m.

NB : On peut rejoindre l'extrémité Sud du lac en suivant le GR®, sur la rive gauche, en partant du point **(3)** (donc en laissant le lac à gauche). Le retour se fait par le même chemin.

La descente sur le Pont d'Espagne s'effectue par le même chemin qu'à la montée.

Une variante permet de passer par le Paradis en gagnant le départ haut du télésiège. Attention l'hiver, risques d'avalanches.

Informations pratiques

En été, prévoir des chaussures de randonnée et bâton(s).

En hiver, selon la hauteur de neige, progression possible en chaussures de randonnée, mais préférable en raquettes.

Points de passages

D/A Parking du plateau des Pountas (1459m) - Pont d'Espagne

N 42.851767° / O 0.136755° - alt. 1467m - km 0

1 Début du sentier dans la forêt - Prendre à droite - Pont d'Espagne

N 42.85076° / O 0.139008° - alt. 1485m - km 0.41

2 Prendre à gauche pour contourner le lac - Lac des Huats

N 42.843476° / O 0.139137° - alt. 1678m - km 1.42

3 - Lac de Gaube

N 42.835124° / O 0.140467° - alt. 1723m - km 2.51

D/A parking du plateau des Pountas (1459m) - Pont d'Espagne

N 42.851771° / O 0.136744° - alt. 1467m - km 5.46

Les hôtelleries seront les meilleurs refuges en cas d'intempéries violentes mais aussi pour se rafraîchir ! Attention aux dates d'ouvertures des 2 hôtelleries.

Pas d'autre abri sur le parcours.

A proximité

Balades autour du lac.

Ascension vers le Pic de Gaube, ou jusque au Cot d'Omi. Redescente possible par le vallon de Pouey Trénous.

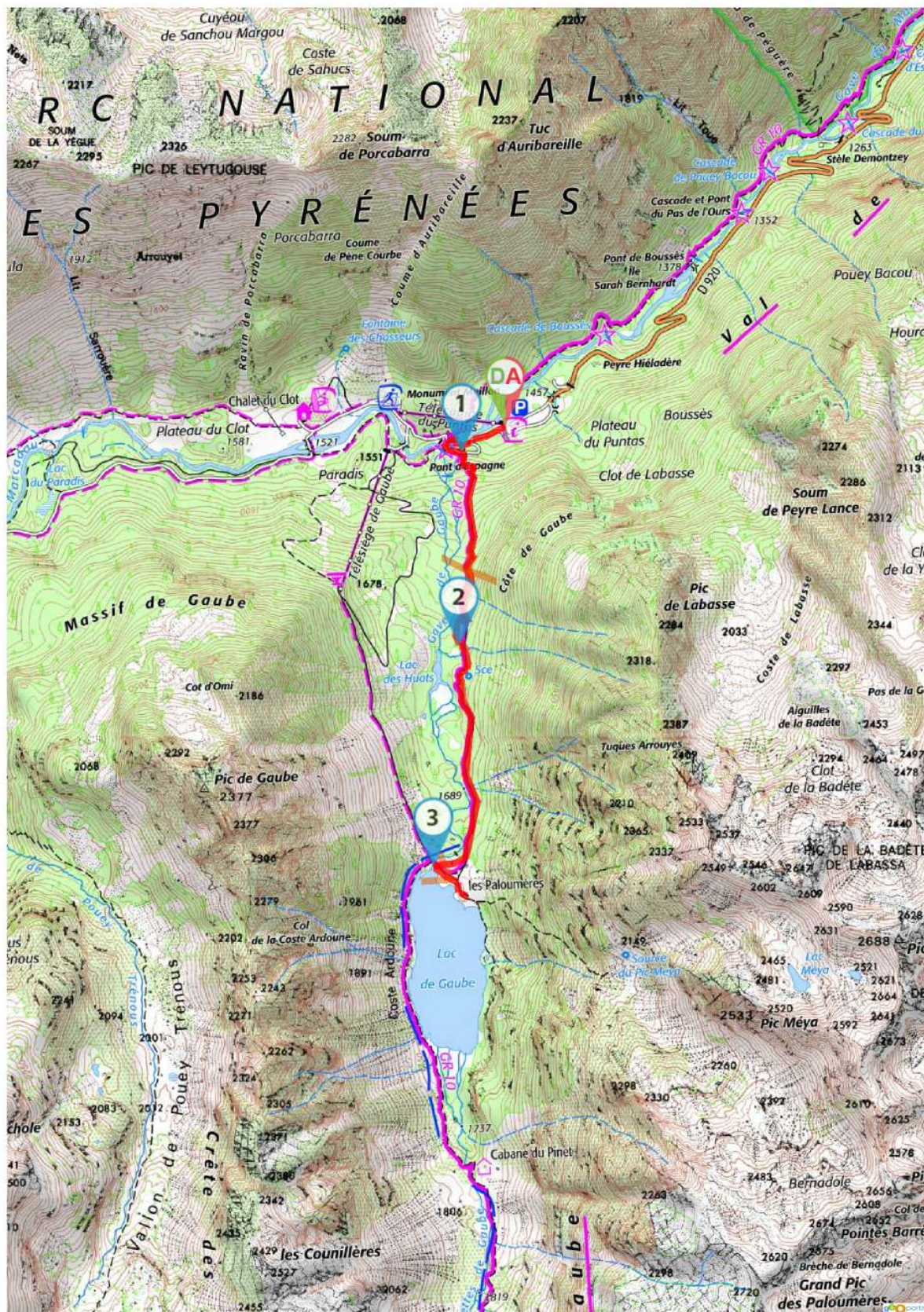
Remontée de la vallée de Gaube vers le refuge des Oulettes. Poursuite du GR®10.

Ou tout simplement farniente sur les bords du lac de Gaube !

Randonnée effectuée le 14 mars 2015, avec plus d'1,50m de neige dans la forêt et 1m près des lacs. Nombreux passages de randonneurs, malgré un temps peu clément.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-lac-de-gaube-a-cauterets-1731m/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



↑ N 1km

©2020 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

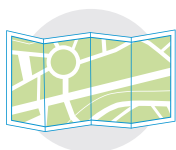
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



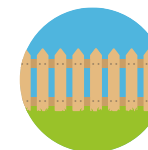
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



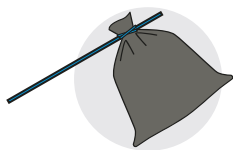
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.